

Alexandre Comeau, premier chef de la Police de Montréal

par Stéphane Tremblay, Section des Archives

Depuis 3 ans, je suis technicien en gestion de documents aux Archives centrales du SPVM. J'ai une passion naturelle pour l'histoire en général et pour celle de la police en particulier. Récemment, je me suis intéressé à la vie du premier chef de la police municipale de Montréal, monsieur Alexandre Comeau. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre qu'il était le père de Napoléon-Alexandre Comeau, qui a donné son nom à la ville de Baie-Comeau ! Voici donc une courte biographie de ce surprenant personnage.

Fils d'Antoine-Firmin Comeau et de Marie-Antoinette Aubry, Alexandre Comeau est né le 27 février 1801 à Trois-Rivières¹. Le même jour, il fut baptisé sous le nom d'Antoine-Alexandre². Le 12 juillet 1830 à Trois-Rivières, il épousa Mary Ann McLaren dont il eut 8 enfants, tous de sexe féminin³. En 1840, Alexandre Comeau devint l'inspecteur de police de Montréal, titre donné alors

au chef de la police gouvernementale responsable de l'île de Montréal, qui était sous les ordres du commissaire de police du Bas-Canada⁴. Le 15 février 1843, le conseil de ville le choisit pour devenir le premier chef de la police municipale de Montréal nouvellement créée⁵. Le 6 août 1843, le chef Comeau est malheureusement victime d'une sérieuse agression, survenue lors d'une arrestation qu'il effectuait lui-même⁶. Le 24 avril 1844, il décida de remettre sa démission comme chef de police⁷. Le 28 juillet 1847, il épousa en secondes noces, aux îlets Jérémie, Mary Luce Hall-Bébard, dont il eut 11 enfants⁸. De ce second mariage naquit, entre autres, Napoléon-Alexandre Comeau⁹, trappeur et naturaliste, qui devint surintendant des Pêcheries en 1879 et qui aida habilement Robert McCormick à fonder Baie-Comeau¹⁰. Le 19 février 1884, l'ex-chef de police Comeau s'éteignit doucement chez les Sœurs Grises de Montréal¹¹.



Photo issue de la collection du Musée amérindien et inuit de Godbout.

1. Dufour, Henriel. *Comeau de la Bourgogne à la Côte-Nord*. Baie-Comeau : Éditions de l'Istorlet, 1998, 347 pages.
2. Ibid.
3. Ibid.
4. Turmel, Jean. *Police de Montréal : Historique du Service (1796-1909)*. Montréal : Service de police de Montréal, 1971, 120 pages.
5. Ibid.
6. *La Minerve* (Montréal), 7 août 1843
7. Turmel, Jean. *Police de Montréal : Historique du Service (1796-1909)*. Montréal : Service de police de Montréal, 1971, 120 pages.
8. Dufour, Henriel. *Comeau de la Bourgogne à la Côte-Nord*. Baie-Comeau : Éditions de l'Istorlet, 1998, 347 pages.
9. Ibid.
10. Cournoyer, Jean. *Le Petit Jean : Dictionnaire des noms propres du Québec*. Montréal : Éditions Alain Stanké, 1993, 952 pages.
11. Dufour, Henriel. *Comeau de la Bourgogne à la Côte-Nord*. Baie-Comeau : Éditions de l'Istorlet, 1998, 347 pages.

Marguerite Cloutier, matricule 13, embauchée en 1947

par Robert Côté, O.C. inspecteur-chef retraité et membre du Musée de la police

Après un faux départ en juillet 1918, alors que la Ville de Montréal embauchait quatre policières pour les congédier six mois plus tard, leur emploi étant jugé injustifié¹ il a fallu attendre le 21 janvier 1947 pour que la Ville recrute de nouveau des policières, que l'on appela longtemps « femmes policières » au Service et « femmes polices » dans le public...

Marguerite Cloutier, âgée de 85 ans, était parmi les vingt recrues qui suivirent un programme d'entraînement intensif à l'École de la Police, au printemps 1947, et qui incluait des prises de judo, rappelle Marguerite avec un sourire narquois... Les nouvelles policières rêvaient d'effectuer du vrai travail policier, mais, à Montréal comme ailleurs au pays, notamment à Toronto et à Vancouver où on avait aussi engagé des femmes, on ne semblait pas encore prêt à accueillir des policières armées qui participeraient à des opérations dangereuses.

Ces policières, non armées, furent donc affectées au Bureau de l'Aide à

la jeunesse, où elles furent chargées, entre autres, de surveiller les enfants en difficulté et de faire observer les règlements, très sévères à l'époque, sur les salles de cinéma et la vente de revues montrant de la nudité. Mais, à l'occasion, Marguerite et ses consœurs prirent part à des opérations qui impliquaient des réseaux de prostitution et de jeux de hasard interdits, parfois même en infiltrant ces milieux clandestins.

À Montréal, le salaire d'une policière après trois années de service était de 2 600 \$, soit 300 \$ de moins par année que celui d'un policier, tel que le stipulait l'article 2.01 des conventions collectives de cette époque. On y lisait aussi, à l'article 24.02, que « la femme policière promue à un grade de sergent n'a juridiction que sur les femmes policières »...

Dernière survivante du groupe des 20 policières de 1947, Marguerite Cloutier a toujours dit qu'elle avait savouré chaque instant de sa longue carrière et qu'elle



n'aurait su se plaire autant dans aucun autre métier. Son mari, l'ex-agent 1579, René Blouin, âgé de 84 ans, et leur fille, Louise, une infirmière, se souviennent de la fierté et la bonne humeur qui animaient Marguerite durant sa vie active.

Marguerite Cloutier, matricule 13, a pris sa retraite le 1^{er} juillet 1979, quelques mois à peine avant que le Service ne procède enfin à l'embauche de policières qui, cette fois, furent affectées au même travail — et au même salaire — que leurs confrères masculins.

Cette pionnière mérite assurément toute notre admiration pour une carrière aussi bien remplie.

¹ Historique du Service, Jean Turmel, 1971, page 116